

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2025

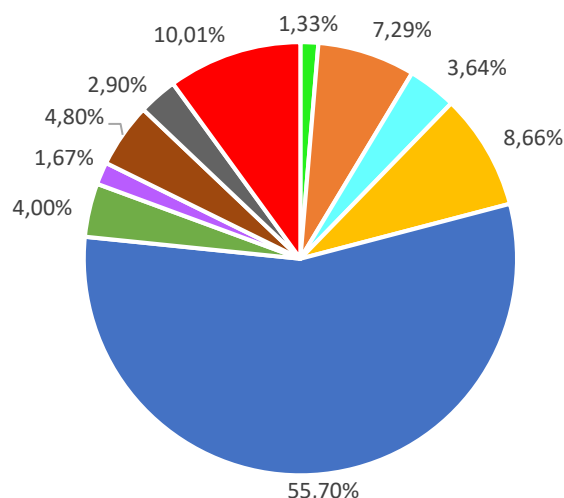


Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget et les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il présente les résultats suivants :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 065 536.30 €	2 290 101.05 €
Investissement	603 686.81 €	350 125.69 €

ANALYSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

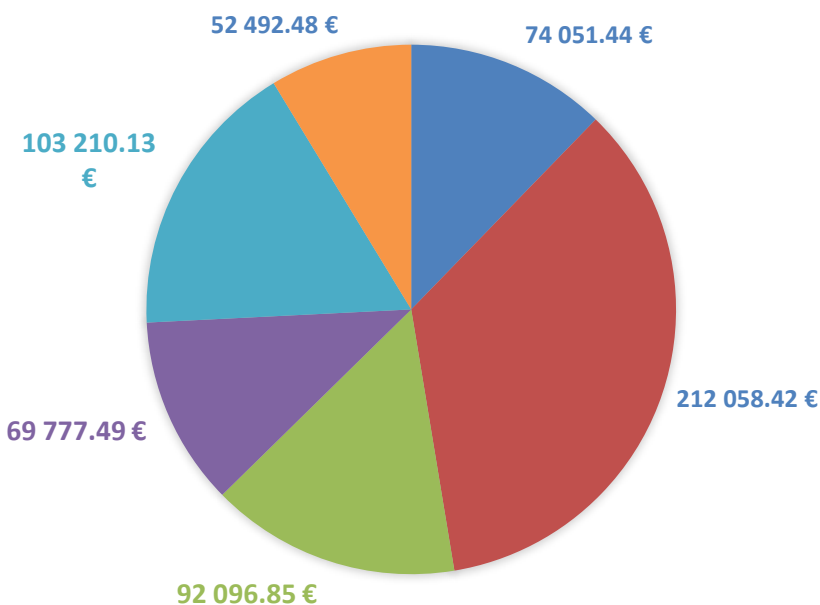
Assurances, intérêts d'emprunts	27 493.99 €	1.33%
Fluides (gaz, électricité, eau)	150 509.86 €	7.29%
Subv. versées (associations & CCAS)	75 228.00 €	3.64%
Écoles (fournitures, entretien, loisirs, transport, accueil collectif de mineurs)	178 801.81 €	8.66 %
Charges de personnel	1 150 535.25€	55.7 %
Indemnités des élus	82 701. 91 €	4 %
Communication (FIF, publication, site Internet, Fêtes et cérémonies)	34 482.11 €	1.67%
Fournitures (petit équip., maintenance)	99 195.86 €	4.80%
Entretien (esp.verts, bât, véhicules)	59 824.68 €	2.90%
Divers (autres fournitures)*	206 762.83 €	10.01%



TOTAL DÉPENSES = 2 065 536.30 €

* Autres fournitures : cotisations aux divers organismes, taxes foncières, ordures ménagères, honoraires, locations mobilières, versements à des organismes de formation...

ANALYSE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Remboursement d'emprunts	74 051.44 €
Jeunesse – Sport	212 058.42 €
<i>Bardage et aérothermes salle des sports, école élémentaire : remplacement de 4 velux, vidéoprojecteur interactif- école maternelle : rénovation sol souple- store banne crèche</i>	
Environnement – cadre de vie	92 096.85 €
<i>Aménagement square des loriots, panneaux massifs totems, illuminations de fin d'année</i>	
Sécurité – services techniques	69 777.49 €
<i>Véhicule fourgon services techniques + cuve d'arrosage, caméras rue Mozart et accueil mairie</i>	
Travaux – Rénovation – Patrimoine	103 210.13 €
<i>Chaufferie Salle des Sports, Salle des Fête modification réseaux chauffage crèche/ Maison des associations</i>	
<i>Peinture Mairie</i>	
Communication – Information	52 492.48 €
<i>Panneaux lumineux d'entrée de ville, Matériel informatique</i>	
TOTAL DÉPENSES =	603 686.81 €

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 DE LA COMMUNE

Le budget d'une commune se décompose en deux sections : **une section de fonctionnement** et **une section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses). C'est un acte prévisionnel. Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le conseil municipal. Le budget de notre commune s'équilibre à 2 571 643.87 € en fonctionnement et 759 580.11 € en investissement soit **3 331 223.98 €** au total. Il est élaboré avec le souci majeur de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

La section de fonctionnement

Elle affiche une prévision des recettes et des dépenses qui permettront à la commune d'assurer son rôle de service public tout au long de l'année.

Les recettes de fonctionnement se composent essentiellement des produits de services (location de salles, baux communaux), des impôts locaux, des dotations de l'Etat et de la Métropole du Grand Nancy. Pour rappel, on constate une baisse des dotations de l'Etat de 274 284 € entre 2013 et 2026.

Subventions aux association

Dénominations	montant
Association Communale de Chasse Agréée	110.00 €
Anciens combattants Fléville	250.00 €
Anciens combattants Laneuveville	160.00 €
Art et nuances	650.00 €
Association familiale	Pas de demande
La cabane	Pas de demande
Les Amis du Patrimoine	Pas de demande
APELF	Pas de demande
Club des aînés	2 100.00 €
Comité des fêtes	3 100.00 €
Comité de jumelage	2 000.00 €
Don du sang	385.00 €
Dynapôle	8 840.00 €
Fléville loisirs	2 550.00 €
Groupeement d'action sociale	9 500.00 €
Handball club Flavigny Fléville Richardménil	Hors délai
Nancy porte sud	2 000.00 €
Stade Flévillois	1 200.00 €
Tennis club	1 400.00 €
USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré)	210.00 €

Une subvention variable complémentaire de 10 653 € sera répartie en fin d'année entre les associations sportives selon les critères définis dans les conventions d'objectifs signées avec les clubs.

La section d'investissement 2026

Année de transition

MONTANT GLOBAL : 179 720 €

Matériel aux services techniques et serveur de vidéo protection

Cimetière : 2 columbariums

Entretien et amélioration du patrimoine communal : écoles, église, équipements sportifs

Finaliser l'aménagement des abords du Pumptrack

Pas d'emprunt en 2026

LES IMPÔTS À FLÉVILLE

Les taux des impôts locaux sont votés chaque année par le Conseil Municipal.

La revalorisation des bases des valeurs locatives (0.8%) cumulées à un endettement maîtrisé depuis 2017 permettent à la commune, pour **la dixième année**, de maintenir des taux d'imposition inchangés.

Pour 2026 :

- Taxe d'habitation : 6.18%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10.47 % (10.47 % depuis 2017) + 17.24% (taux départemental) soit un taux global de 27.71%.
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 15.74 %

0 %

d'augmentation d'impôts sur la part communale

La ville de Fléville fait partie des communes les moins endettées, en effet la capacité de désendettement pour Fléville est de 1.8 ans, en dessous de la moyenne des communes de la strate à 2.9 ans.

L'engagement de vos élus pour le maintien d'une fiscalité modérée est une priorité.